

bonne, ils seront libérés sous condition. Or, pendant cette période, ils n'auront pas du tout perdu le désir de commettre de nouveau le crime pour lequel ils ont été condamnés.

Qu'arrivera-t-il dans ce cas-ci? Comme dans tous les autres, le meurtrier sera condamné à la pendaison, sa sentence sera commuée et, dans neuf ou dix ans, il parcourra encore les rues, toujours prêt à tuer un autre homme comme M. Maysel qui, d'après ce qu'on dit, était gentil et aimable. Pour autant que nous sachions, M. Mayzel n'a jamais voulu nuire à un de ses concitoyens; il voulait tout simplement vivre dans la paix et la tranquillité. Il est donc vraiment possible qu'en sortant de la prison, le meurtrier soit prêt à commettre un autre crime semblable car, nous le savons et les rapports en provenance de nos pénitenciers le démontrent, on ne fait rien dans ces institutions pour modifier l'attitude des prisonniers à l'égard de la vie humaine. En fait, leurs tendances criminelles se développent parce qu'ils fréquentent et parlent avec d'autres criminels endurcis qui leur apprennent des moyens de ne pas se faire attraper la prochaine fois qu'ils commettront un crime. Quand ces gens sortent de prison, ils ont une nouvelle attitude, qui est de ne pas se faire attraper la prochaine fois et de s'y prendre de façon plus intelligente.

A mon avis, nous devrions essayer d'être un peu plus raisonnables et constructifs en ce qui concerne la façon dont nous traitons les criminels. Je le répète, personne ne veut tuer simplement pour se venger, mais nous ne pouvons pas permettre à ceux qui ont commis ces crimes vraiment horribles de se réintégrer à la société sans avoir essayé de les réformer. Les membres du cabinet qui ont entendu le compte rendu de ces meurtres horribles dans tous leurs détails sanglants savent à quel point l'esprit de ces gens est perverti, déformé et corrompu et comprennent que, pour leur permettre un jour de se réintégrer à la société, nous devons les réformer et les aider à devenir des personnes normales. Cela n'est possible que grâce à la psychiatrie. Il paraît que les psychiatres compétents obtiennent d'assez bons résultats. Ils ne sont pas parfaits et dans bien des cas ils ne peuvent pas produire un changement dans un esprit dérangé, mais ils parviennent souvent à améliorer l'attitude de la personne qui leur est confiée.

A mon avis, ce que le gouvernement actuel et tout gouvernement subséquent doit faire pour aborder cette question d'une manière humaine, sensible et positive c'est de s'assurer immédiatement que nos prisons ont assez

de psychiatres de premier ordre, afin de nous assurer, lorsque nous condamnons ces meurtriers à l'emprisonnement à perpétuité—ce qui veut dire que à moins que les choses ne changent, tôt ou tard, ils pourront reprendre leur place dans la société—que leur attitude et leur façon d'envisager la vie changent, s'améliorent et deviennent celles d'un être humain normal.

Il incombe donc au gouvernement de donner l'impulsion voulue pour que nos pénitenciers puissent avoir assez de psychiatres de première classe pour redresser l'esprit perverti des criminels surtout des véritables meurtriers.

• (9.40 p.m.)

Nous n'avons pas fait exactement la même chose que le gouvernement actuel, mais nous avons commué un certain nombre de peines. Bientôt, d'année en année, il y aura dans notre société des auteurs d'horribles crimes, et leur esprit, s'il n'est changé, demeurera le même qu'au moment où ils pouvaient calmement et froidement calculer ces crimes hideux qui font se glacer le sang dans les veines. Monsieur l'Orateur, tous les membres du cabinet l'admettront, ces mots ne sont pas trop forts.

Je vois le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Martin) hocher la tête. Tout député qui a fait partie du cabinet admettra ce que je dis. Je n'exagère pas. J'avertis le ministre que nous devons verser aux psychiatres des prisons des traitements bien supérieurs à ce qu'on leur offre aujourd'hui dans ce domaine; autrement, nous n'en aurons pas. Il s'agit d'une catégorie de frais que les autres et moi-même appuierons de tout cœur, même au moment où nous essayons de réduire les dépenses. Aujourd'hui, les frais de ce genre se justifient. On me dit que les bons psychiatres concentrent à présent leurs efforts dans les grandes villes, où ils peuvent s'assurer une très belle existence. Sur ce point, ils ne diffèrent pas des hommes de métier, des hommes de science ou des hommes d'affaires au Canada. Nous avons tous tendance à nous établir là où nous pouvons obtenir le meilleur niveau de vie possible pour nous-mêmes et nos familles.

Nous devons à la société de verser les salaires que ces gens peuvent obtenir dans les grandes villes et de les rémunérer pour le genre de travail qui doit se faire dans les prisons. Avant que ces meurtriers reprennent leur place dans la société, il faut exiger d'abord qu'ils suivent des traitements psychiatriques appropriés de la part de ces excellents psychiatres. Ensuite, avant d'être libérés, il faut qu'ils comparaissent devant une